



Un été chaud...

Une multitude d'événements est venue bousculer notre quotidien, la dissolution de l'Assemblée nationale suivie des élections législatives, les Jeux Olympiques avec une cérémonie d'ouverture la plus audacieuse et pertinente. Elle ravive les valeurs de la République et les sportifs français nous font rêver.

Quant à nous, agents de la Ville de Metz, du CCAS et de l'Eurométropole que s'est-t-il passé ces derniers temps ? Dans notre petit bout de France, nous continuons à rêver : nous demandons la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et la prime de 70 euros/mensuel pour tous !



Un été Service Public

Nous avons profité de ce mois de juillet pour découvrir les temps forts dans notre Ville. Nous félicitons tous les agents acteurs de ces temps culturels et sportifs. Ils ont su ravir celles et ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances ou qui, à leur retour, les prolongent par des temps de détente ou de découverte. La Culture et le sport sont les vecteurs de l'émancipation de chacun. La CGT souhaite que ces politiques publiques se développent chaque année avec des budgets à la hauteur des ambitions. **Encore Bravo à tous nos collègues !**

Oups.. à propos, ne méritent-ils pas 70 euros de prime mensuelle !? Tout comme chaque agent qui œuvre pour la qualité de service public ?



Des revendications entendues pour les collègues de la Propreté Urbaine

La CGT a porté les revendications exprimées par les collègues de la propreté urbaine lors de l'heure d'information syndicale du mois de mai. La DRH et la Direction de la propreté urbaine ont été attentifs à la question des EPI adaptés aux conditions climatiques et à la demande de modification des fiches de poste dans lesquelles un permis de conduire est exigé. Un engagement est pris concernant la révision des plannings des week-end afin que chacun puisse disposer d'un peu plus de temps libre les samedis. Un retour est attendu en septembre sur tous ces points. Une bataille reste à mener concernant la reconnaissance de la pénibilité et du risque d'agression auxquels s'exposent ces agents de terrain. Avec les collègues, nous ne lâchons rien !



Les lignes de gestion : le rôle des syndicats

La CGT a œuvré ces dix dernières années pour que les syndicats travaillent ensemble dans l'intérêt des agents. Aujourd'hui, le dialogue social, tel que mené par Monsieur Le Maire, ne recouvre pas tous les éléments favorisant une communication pertinente et un climat respectueux. C'est pour cette raison que nous n'avons pas participé aux groupes de travail relatifs à la refonte des critères d'avancement des lignes de gestion à la Ville de Metz. Ce sujet nous semble pourtant important pour la carrière des agents et nous avons systématiquement exposé notre point de vue. Côté Eurométropole, les groupes de travail auxquels nous avons participé devraient permettre de simplifier les tableaux d'avancement. A ce stade, une dernière réunion en septembre doit avoir lieu pour fixer les critères définitifs.

Cette question n'est pas l'affaire des syndicats mais celle des agents. Aucune influence ne peut intervenir pour favoriser un agent vis-à-vis de l'autre. La stabilisation de critères est gage d'égalité et la CGT demande une entière transparence dans les avancements et promotions des agents. Chacun doit pouvoir comprendre et se saisir de sa carrière. Nous avons demandé que les agents soient formés et informés, tout comme les encadrants. Aucune liste ne doit être uniquement présentée aux syndicats. L'Agent doit être acteur de sa carrière et la fameuse « Croix Rouge » doit définitivement disparaître !



Grève et service minimum

Les syndicats sont invités par la DRH au mois de septembre à négocier l'encadrement de l'exercice du droit de grève pour la continuité de service public pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans et la restauration scolaire : on n'arrête plus le progrès !



Prévoyance et mutuelle

Nous attirons votre attention sur le fait que chaque agent doit se protéger face à la maladie et aux incidents de la vie. Adhérer aussi à la prévoyance permet de se protéger contre tous les risques liés à la personne. La prévoyance couvre des risques lourds, tel que l'incapacité, l'invalidité et la dépendance. Se mettre à l'abri ainsi que ses proches est indispensable, trop peu d'agents le sont. L'ensemble des prestations mutuelle et prévoyance sera revu en 2026.



Une cotation de poste à la hauteur des missions

Tous les responsables métiers (cellule, atelier, exploitation...) du PBLT ont vu leur cotation de poste révisée avec un RIFSEEP à la hauteur des missions effectuées. Unis derrière la CGT, cette révision a été rétroactive depuis janvier. Chaque mois, leur pouvoir d'achat va être augmenté. Bravo Messieurs ! Cette expérience démontre combien l'union peut être victorieuse !



Contractuels-les

La CGT agit pour un renforcement des droits des contractuels de droit public et l'ouverture de possibilités plus importantes d'accéder à la titularisation. Les contractuels de droit public sont la catégorie du monde du travail la moins bien protégée, puisqu'ils ne relèvent ni du Code du travail, ni du Statut général des fonctionnaires. Les gouvernements successifs ne souhaitent pas étendre aux agents contractuels certaines avancées du Code du travail ou du code général de la Fonction publique. Au contraire, ils cherchent à opposer les contractuels et les fonctionnaires pour fragiliser le statut général et aller progressivement vers un alignement des droits vers le bas.



Une rentrée scolaire pas comme les autres

Enfin, l'audit tant attendu du Pôle éducation est lancé en septembre 2024. Il s'agit de mettre sur la table les conditions de travail des agents et d'envisager une démarche d'amélioration fonctionnelle et opérationnelle de la Direction. Il était temps, nous nous en félicitons ! Nous savons que tout ne sera pas réglé en septembre et que des difficultés en personnel et en organisation mettront encore à mal les agents et le service public. Nous savons que les sparadraps mis chaque année sur les dysfonctionnements sans jamais aller au fond des choses ne suffisent plus et que demain, la question de la municipalisation des temps périscolaires sera très probablement à l'ordre du jour.



Difficulté de recruter disent-ils ?!

« J'ai 51 ans. Je travaille au PBLT. Ils m'ont fait une période d'essai de 6 mois. Ensuite ils me proposent une stagiairisation de 1 an, mais m'indiquent que ce stage sera prolongé d'un an. Au bout de 2 ans et demi, EUREKA, je pourrai peut-être être titularisée en catégorie C ! Elle n'est pas belle la Vie ! A qui profite tout cela ? Pas à moi ni à ma retraite. Probablement que mes compétences professionnelles trouveront preneur ailleurs . C'est bien dommage ! »